



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9/05/2021

Covid-19

Détection de cas de variant Indien à bord d'un navire

La préfecture et l'Agence Régionale de santé annoncent la détection de 11 marins Indiens positifs au « variant indien » du COVID19. Quatre d'entre-deux sont actuellement hospitalisés au CHU.

Point de situation

Le 3 mai 2021, le CROSS Réunion a été contacté par un navire faisant route entre l'Inde et le Brésil. Situé à ce moment-là à 20 miles des côtes françaises, il a demandé assistance pour suspicion d'un cas de COVID19 à bord.

Le navire étant en zone de responsabilité française de sauvetage en mer, le Cross Réunion a coordonné la prise en charge du marin selon le protocole sanitaire strict en vigueur (mise en place d'un corridor sanitaire) en relation avec le SAMU 974.

A La Réunion, il s'agit du 3ème navire demandant une assistance française dans le cadre d'une suspicion de cas Covid depuis le début de l'épidémie en mars 2020.

Le marin en question, hospitalisé au CHU le 3 mai, a été testé positif au coronavirus. Le séquençage de son test par le laboratoire PIMIT a mis en évidence ce 8 mai qu'il était atteint par le variant B.1.617 dit « variant indien ».

Par ailleurs, dès la confirmation du cas COVID19, un dépistage a été réalisé sur le reste de l'équipage. Parmi les 20 marins testés, 11 se sont révélés positifs. Parmi eux, trois ont fait l'objet d'une prise en charge hospitalière. Les autres marins positifs, non hospitalisés, sont restés à l'isolement dans le bateau.

Aucun membre de l'équipage n'a donc débarqué à l'exception des 4 marins actuellement hospitalisés, de manière à éviter tout contact avec la population réunionnaise.

Les personnels soignants prennent bien sûr en charge ces patients en application stricte des protocoles sanitaires.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

Rappel sur les mesures prises pour détecter le variant indien B.1.617

Une instruction du ministère de la santé en date du 24 avril prévoit le renforcement du dépistage dans l'objectif de détecter une éventuelle circulation du variant indien en France.

Il est demandé aux laboratoires et aux professionnels de santé réalisant un dépistage du SARS-CoV-2 de questionner systématiquement toute personne venant se faire tester sur un potentiel séjour en Inde dans les 14 jours précédant la date des symptômes ou du prélèvement ou sur un potentiel contact à risque avec une personne y ayant séjourné.

La plateforme de contact-tracing est sensibilisée et mobilisée pour rechercher les variants. Ainsi la notion de voyage en Inde ou de contact avec une personne revenant d'Inde est systématiquement explorée lors des appels téléphoniques aux patients ayant un test RT-PCR positif.

Les autorités sanitaires rappellent l'importance pour toute personne symptomatique d'aller faire un test antigénique ou RT-PCR et de s'isoler en attendant les résultats.

La vitesse de détection des cas est déterminante pour mettre en place un isolement et ainsi casser les chaînes de transmission.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974